



BLOCKCHAINS ET COMPÉTENCES :

#Leplusimportant, Jean-Michel Mis et Laure de La Raudière annoncent les panélistes du colloque “blockchains et compétences” à l’Assemblée nationale le 14 mars 2019, avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail

#BlockchainsRH

Paris, le 25 février 2019 - L’association #Leplusimportant et les députés Jean-Michel Mis et Laure de La Raudière, co-rapporteurs de la mission parlementaire sur les blockchains, sont heureux de présenter les 11 panélistes du colloque national “**Blockchains et compétences : développer les talents, protéger les professionnels**”, qu’ils organisent le **14 mars à l’Assemblée nationale**.

Ces experts viendront débattre autour de 3 tables rondes thématiques. **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, fera l’honneur d’adresser un discours de clôture du colloque (à 18h).

Association indépendante fondée en 2017, #Leplusimportant a pour ambition de proposer des réformes concrètes en faveur des personnes peu qualifiées ou en risque de déqualification, qui permettent à celles-ci de développer leurs capacités et compétences. Elle porte aujourd’hui son attention sur l’impact de l’économie blockchain sur les professionnels.

A l’heure où la France instaure, par la loi PACTE -en cours de discussion au Parlement- et par la loi de finances pour 2019, un cadre juridique et fiscal favorable au développement des crypto-actifs, il importe de **donner toute sa place au sujet clé des compétences pour faire de la France un pays leader en matière d’économie de la blockchain**.

Paradoxalement, si les blockchains suscitent une littérature abondante et des inquiétudes persistantes, leurs impacts réels sur la mutation des métiers et des compétences sont rarement abordés. La question est pourtant cruciale, tant **le sujet de la blockchain est indissociable de celui des compétences**.

Technologies “disruptives”, les blockchains vont non seulement créer des emplois mais aussi en transformer voire en rendre certains obsolètes :

- **Les blockchains vont créer de nouvelles activités nécessitant de nouvelles compétences**, avec un risque de pénurie sur certaines compétences critiques. Ceci pose la question du développement d’un vivier de talents en France pour tirer tout le parti des opportunités liées aux blockchains et positionner notre pays en leader.
- **Les blockchains vont aussi fortement affecter les secteurs marqués par la notion de contrat** (secteurs financier, juridique, organismes de certification, etc). Alors que l’ampleur de ces impacts reste incertaine et à court terme encore limitée,

les inquiétudes et l'insécurité économique que celles-ci peuvent engendrer sont susceptibles de se manifester dès à présent parmi nos concitoyens. Il importe donc de créer dès maintenant les filières de formation adaptées, d'accompagner la transition des professionnels dont les métiers seront transformés, et de préparer la reconversion des professionnels dont les métiers seront menacés.

Or, sans visibilité, comment anticiper correctement et prendre les mesures adéquates ? C'est l'enjeu du colloque national du 14 mars 2019 à l'Assemblée nationale. En rassemblant les meilleurs experts issus des institutions publiques et en particulier de l'enseignement supérieur, les partenaires sociaux, les acteurs de l'écosystème d'innovation blockchains et les acteurs de l'économie "traditionnelle", il apportera les premiers éléments de réponse à cette question clé de l'adaptation des compétences à l'ère des blockchains.

#Leplusimportant propose une série de 15 propositions concrètes, soumise à enquête publique : <http://bit.ly/BlockchainsRHsurvey15propositions>

Les intervenants des trois tables rondes ont déjà confirmé leur participation :

Panel #1 (15h15-16h) : Quels impacts des blockchains sur les emplois et les compétences ?

- Arnaud Misset – chief digital officer, CACEIS
- Pierre Paperon – co-fondateur de Solid
- Hubert de Vauplane – partner, Kramer Levin
- Ken Timsit – managing director, ConsenSys France

Panel #2 (16h20-17h10) : Comment favoriser l'émergence d'un vivier de talents en France pour faciliter le plein développement des activités liées aux blockchains ?

- Daniel Augot – directeur de recherche à l'INRIA
- Vidal Chriqui – inventeur et CEO de BTU Protocol, intervenant formateur Eureka
- Arthur Breitman – fondateur Tezos

Panel #3 - (17h10-18h) Comment accompagner la transition et la reconversion des professionnels dont les métiers seront transformés ou menacés ?

- Éric Larchevêque – CEO fondateur de Ledger, président de La Maison du Bitcoin
- Nadia Filali – directrice des programmes Blockchain, Groupe Caisse des Dépôts
- Bénédicte Tilloy – présidente de l'Institut des métiers, Orange

Pour participer au colloque (sur invitation dans la limite des places disponibles), inscription obligatoire avant le 7 mars midi : <http://bit.ly/BlockchainsRH140319AssNationale>

#Leplusimportant, association indépendante fondée fin 2017, rassemble plus de 230 experts et professionnels de tous âges et tous horizons (consultants, hauts fonctionnaires, startupers, entrepreneurs sociaux, chercheurs, juristes, cadres de grands groupes, enseignants...).

Nous agissons pour développer les capacités et compétences individuelles (capital humain) de nos concitoyens pour permettre à chacun de trouver une place et un avenir dans notre société en pleine mutation. Nous voulons ainsi favoriser l'égalité des chances et une société inclusive, sur tous les territoires, et lutter contre l'insécurité économique, en particulier parmi les moins favorisés et les classes moyennes.

Contact presse

Sixtine Millot, sixtine.millot@leplusimportant.org, 06 50 42 18 06